

Toronto, le 27 juin 2023

Monsieur Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation
315 rue Front Ouest, 14^e étage
Toronto, Ontario M7A 0B8

Envoi par courriel ; Minister.EDU@ontario.ca

Monsieur le Ministre,

Au nom des huit conseils scolaires catholiques de langue française membres de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC), cette lettre tient à souligner les inquiétudes déjà soulevées concernant le financement requis pour le transport scolaire de la prochaine année. Sur ce sujet, une question très pertinente a été soulevée lors de l'appel conférence du 13 juin dernier organisé avec les présidences de conseils scolaires.

La nouvelle formule est préjudiciable à la plupart de nos conseils scolaires catholiques de langue française et ne tient pas compte de la réalité des conseils de plus petite taille qui couvrent souvent d'immenses territoires. De plus, l'utilisation de petits autobus ou de minifourgonnettes, véhicules plus petits, est souvent un choix plus logique, efficace, pratique et écologique pour transporter les élèves. La formule n'en tient pas compte et personne au ministère ne semble savoir comment les déficits seront financés.

Les dépenses pour 2022-2023 montrent un réel déficit important, soit plus de 9,1 millions de dollars. Par rapport aux dépenses de cette année, la plupart de nos conseils scolaires rapportent des manques à gagner encore plus importants dans le financement pour 2023-2024. Avec des déficits allant de 10 % à 20 % par rapport à cette année, ce qui se traduit par des montants dépassant les 13,2 millions de dollars pour les 8 conseils scolaires catholiques de langue française. Lorsque VOUS et votre ministère avez clairement indiqué qu'il n'y aurait « aucun impact négatif » sur le financement. Comment donc expliquer ces nombres ? Cette nouvelle formule entraînera, sans aucun doute et avec preuve à l'appui, une réduction des services aux étudiants pour 2023-2024.

Je crois qu'il est opportun de rappeler que le gouvernement a l'obligation légale, selon la chartre et l'article 23, de financer adéquatement les conseils de langue française. Nous répétons, encore une fois, que la réalité et les besoins de chacun de nos conseils scolaires de langue française diffèrent de celle des conseils scolaires anglophones et doivent être pris en compte lors de l'établissement de lois, de réglementations et de budgets. Une formule unique qui s'applique aux 73 conseils scolaires de la province, peut sembler simple d'application, mais ne convient tout simplement pas, et contribue à accentuer les iniquités dont vous avez la responsabilité et l'obligation de prévenir.

Le transport scolaire est un exemple majeur, parmi plusieurs autres, d'iniquité de traitement des institutions francophones de l'Ontario. Nos conseils scolaires ne peuvent absorber de tels déficits année après année : comment allez-vous corriger cette situation ?

Nos élèves et familles sont au cœur de nos préoccupations et ils et elles continuent d'exceller dans nos écoles et nous en sommes très fiers. Chaque élève est une source d'inspiration et nous avons le devoir, comme vous Monsieur le Ministre, d'assurer la pérennité du système catholique de langue française en Ontario.

Alors que l'année scolaire est terminée et que la prochaine est à nos portes, nous espérons une collaboration encore plus proche et constructive et ayant toujours l'élève au cœur de chaque décision.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, nous espérons que vous passerez un bel été !

Sincèrement,

La présidente,



Johanne Lacombe

Le directeur général,



Yves Lévesque

Célébrant son 25e anniversaire, l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques est la voix des huit conseils scolaires catholiques de langue française de l'Ontario et du Consortium Centre Jules-Léger desservant plus de 76 000 élèves franco-ontariennes et franco-ontariens à travers la province. Nos conseils scolaires emploient plus de 11 000 membres du personnel de soutien et d'enseignement qui travaillent assidûment dans près de 300 écoles pour offrir la meilleure Éducation catholique de langue française qui soit.

C.C. L'hon. Doug Ford, premier ministre de l'Ontario
L'hon. Caroline Mulroney, ministre des Affaires francophones de l'Ontario
Patrice Barnes, adjointe parlementaire au ministre de l'Éducation de l'Ontario
Natalia Kusendova-Bashta, adjointe parlementaire à la ministre des Affaires francophones de l'Ontario
Marit Stiles, chef de l'Opposition officielle
Chandra Pasma, porte-parole de l'Opposition (Éducation)
Guy Bourgouin, porte-parole de l'Opposition (Affaires francophones)
Nancy Naylor, sous-ministre, ministère de l'Éducation
Kate Manson-Smith, sous-ministre, ministère de l'Éducation
Didem Proulx, sous-ministre adjointe, ministère de l'Éducation
Denys Giguère, sous-ministre adjoint, ministère de l'Éducation
Présidences des conseils catholiques de langue française de l'Ontario
Fabien Hébert, président, Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)



Monsieur Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation
315 Front Street West, 14^e étage
Toronto, Ontario
M7A 0B8

By email: Minister.EDU@ontario.ca

Monsieur le Ministre,

On behalf of the eight French-language Catholic school boards that are members of the Association franco-ontarienne des conseil scolaire catholiques (AFOCSC), this letter wishes to highlight the concerns already raised regarding the funding required for school transportation for the next year. On this subject, a very relevant question was raised during the June 13 conference call organized with school board presidents.

The new formula is detrimental to most of our French-language Catholic school boards and does not consider the reality of smaller boards that often cover huge territories. In addition, the use of small buses or minivans, smaller vehicles, is often a more logical, efficient, practical, and ecological choice for transporting students. The formula does not take this into account and no one in the department seems to know how the deficits will be financed.

Expenditures for 2022-2023 show a real significant deficit, more than \$9.1 million. Compared to this year's spending, most of our school boards are reporting even larger shortfalls in funding for 2023-24. With deficits ranging from 10% to 20% compared to this year, which translates into amounts exceeding \$13.2 million for the eight French-language Catholic school boards. When YOU and your ministry have made it clear that there will be "no negative impact" on funding. How then can these numbers be explained? This new formula will lead, without a doubt and with supporting evidence, to a reduction in student services for 2023-2024.

I believe it is appropriate to recall that the government has a legal obligation, under the charter and section 23, to adequately fund French-language boards. We repeat, once again, that the reality and needs of each of our French-language school boards differ from those of English-language school boards and must be considered when establishing laws, regulations and budgets. A one-size-fits-all formula that applies to all 73 school boards across the province may seem simple to apply, but just isn't right, and contributes to accentuating the inequities you have a responsibility and obligation to prevent.

School transportation is one major example, among many others, of unfair treatment of Francophone institutions in Ontario. Our school boards cannot absorb such deficits year after year: how are you going to correct this situation?

Our students and families are at the heart of our concerns, and they continue to excel in our schools and we are very proud of that. Each student is a source of inspiration, and we have a duty, like you Minister, to ensure the sustainability of the French-language Catholic system in Ontario.

As the school year is over and the next one is upon us, we hope for an even closer and more constructive collaboration, always having the student at the heart of every decision.

Looking forward to a quick response from you, we hope you have a great summer!

Sincerely,

La présidente,



Johanne Lacombe

Le directeur général,



Yves Lévesque

Celebrating its 25th anniversary, the *Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques* is the voice of Ontario's eight French-language Catholic school boards and the *Consortium Centre Jules-Léger* serving more than 76,000 Franco-Ontarian students across the province. Our school boards employ more than 11,000 support and teaching staff who work diligently in nearly 300 schools to provide the best French-language Catholic education possible.

C.C. L'hon. Doug Ford, premier ministre de l'Ontario
L'hon. Caroline Mulroney, ministre des Affaires francophones de l'Ontario
Patrice Barnes, adjointe parlementaire au ministre de l'Éducation de l'Ontario
Natalia Kusendova-Bashta, adjointe parlementaire à la ministre des Affaires francophones de l'Ontario
Marit Stiles, chef de l'Opposition officielle
Chandra Pasma, porte-parole de l'Opposition (Éducation)
Guy Bourgouin, porte-parole de l'Opposition (Affaires francophones)
Nancy Naylor, sous-ministre, ministère de l'Éducation
Kate Manson-Smith, sous-ministre, ministère de l'Éducation
Didem Proulx, sous-ministre adjointe, ministère de l'Éducation
Denys Giguère, sous-ministre adjoint, ministère de l'Éducation
Présidences des conseils catholiques de langue française de l'Ontario
Fabien Hébert, président, Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)